

Avril
2020

Bulletin Municipal

Roche Infos



Mot du Maire



Chers Rochoises et Rochois,

C'est dans un contexte bien particulier que je m'adresse à vous.

Je voudrais tout d'abord vous renouveler les conseils de prudence et de sécurité face à cette redoutable épidémie qui menace l'ensemble de la population, à commencer par nos Aînés.

En restant confinés dans nos maisons ou appartements, nous assurerons une éradication plus rapide du virus.

Dans notre pays, nous n'avons pas l'habitude d'être contraint à de telles restrictions. A plusieurs reprises notre Président a confirmé que nous étions en guerre contre un ennemi invisible, d'où la difficulté du combat.

Faisons en sorte d'être des combattants irréprochables en suivant les consignes qui nous sont imposées, de façon à retrouver nos libertés.

Les élections municipales se sont déroulées le 15 mars dans une ambiance extrêmement prudente et avec une participation réduite.

D'un commun accord entre les 2 listes, les réunions publiques ont été annulées par mesure de sécurité.

Nous n'avions jamais connu une telle abstention pour une élection municipale. Néanmoins les électeurs qui se sont exprimés ont manifesté par une large majorité leur satisfaction sur le travail accompli durant ces 6 dernières années.

Comme durant le mandat précédent, je ferai en sorte d'être à votre écoute et de ne pas vous décevoir. Encore un grand merci pour votre confiance.

Durant toute cette campagne, l'équipe qui m'a accompagné a fait preuve d'une volonté et d'une détermination exemplaires.

C'est vraiment avec des colistiers soudés et efficaces que nous avons pu proposer des orientations pour les 6 ans à venir, pas trop ambitieuses mais réalistes.

Les commissions se mettent en place ; la distribution des tâches est en cours.

Dès que nous pourrons reprendre nos activités, l'équipe d'élus entrera en action de façon à mener à bien nos engagements.

Prenez soin de votre santé et de celle de vos proches.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Résultats des élections municipales

Deux listes se sont présentées aux suffrages des électeurs à l'occasion de ces élections.

Résultats du premier tour (15 mars 2020) :

Inscrits : 1569

Votants : 801

Blancs et nuls : 23

Suffrages exprimés : 778

Ont obtenu :

- liste "Ensemble, Horizon 2026" (Jacques Krieger) : 541 voix, soit 69.54% (16 élus)

- liste "Agir pour Roche, Naturellement" (Roland Bardey) : 237 voix, soit 30.46 % (3 élus)

Sont élus :

1. KRIEGER Jacques
2. CELLIER Christine
3. MOYSE Jean-Pierre
4. COILLOT Nadine
5. TROISGROS Jacky
6. CHENE Karine
7. TISSOT Thierry
8. WEINMAN Nicole
9. HUSY Jean-Noël
10. TOURNIER-VALLET Séverine
11. MORIN Denis
12. TELLIER Evelyne
13. DESSIRIER Emmanuel
14. ROGER Peggy
15. TONI Rémy
16. LABBACI Sonia
17. BARDEY Roland
18. ROY Marie-Christine
19. GUYBARD Philippe



Super U fait face au Coronavirus

Suite aux récents événements qui touchent notre population, surtout les plus fragiles, le magasin Super U a décidé d'agir.

Les horaires d'ouverture ont été aménagés pour permettre aux employés d'avoir plus de temps pour remplir les rayons et vous proposer toujours autant de choix :

Magasin ouvert

**du lundi au samedi
de 9h à 19h**

**et le dimanche
de 9h à 12h30**



A l'initiative de la mairie, pour les Rochois qui ont des difficultés à se déplacer, Super U accepte de préparer des colis avec des produits de premières nécessités.

La liste de ces produits vous a été distribuée dans votre boîte aux lettres et la livraison de vos courses sera assurée par la mairie.

Si besoin, une permanence téléphonique est à votre disposition à la mairie (03.81.60.52.99) de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pour les personnes qui se rendent par leur propres moyens à Super U, ou ailleurs (pharmacie, médecin...), n'oubliez pas que désormais vous devez télécharger, imprimer et remplir, ou reproduire sur papier libre, l'attestation fournie par le Gouvernement. En cas de contrôle, elle vous sera demandée et en cas de non présentation, une amende vous sera alors infligée.

A l'intérieur du magasin :

- une seule personne par caddie,
- éviter au maximum d'emmener vos enfants,
- respecter 1 mètre de distance avec les autres personnes,
- éviter les achats en trop grande quantité,
- au retour chez vous, lavez-vous bien les mains.

Quoiqu'il en soit, vous devez limiter au maximum vos déplacements et rester chez vous.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15

Gestion des déchets

Dans le contexte de crise sanitaire liée au coronavirus, le Grand Besançon Métropole vous informe des dispositions prises dans le plan de continuité du service de gestion des déchets.

1. Collecte : réorganisation des tournées

Les tournées de collecte des déchets résiduels ont lieu normalement dans toutes les communes.

Collecte sélective : à partir du jeudi 19 mars, les tournées de collecte de déchets recyclables sont suspendues dans l'habitat pavillonnaire ; les tournées de collecte des déchets recyclables sont maintenues dans l'habitat collectif.

2. Le verre, les textiles, les déchets verts...

La collecte sélective du verre et la collecte des textiles, chaussures, maroquinerie en apport volontaire sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Déchetteries (Sybert) : toutes les déchetteries du Sybert sont actuellement fermées.

Ces déplacements ne sont pas autorisés par le gouvernement. Nous vous invitons à conserver chez vous vos déchets verts, le textile et le verre et à ne surtout pas les mettre dans le bac à déchets résiduels ni dans le bac des déchets recyclables, ni dans les conteneurs prévus à cet effet.

3. Rappels des consignes importantes pour la sécurité des agents de collecte et du centre de tri

Les mouchoirs jetables, masques chirurgicaux, lingettes,....présentent un risque infectieux non négligeable. Ils doivent être jetés dans des sacs fermés, puis déposés dans le bac à déchets résiduels : **SURTOUT NE PAS METTRE DANS LE BAC DE TRI**

4. Déchets de soins : rappel consignes

Tout déchet de soin piquant, coupant ou perforant doit être collecté dans des boîtes hermétiques adaptées et gérées par l'éco-organisme DASRI. Les patients en auto-traitement peuvent se procurer gratuitement une boîte en pharmacie sur présentation de leur ordonnance. Une fois remplie, la boîte devra être refermée et rapportée dans un point de collecte en pharmacie.

Avec les mesures de confinement de la population, la production de déchets ménagers peut être plus importante. Nous invitons les habitants à bien gérer leurs déchets en faisant preuve de civisme (pas de déchets hors bacs pour le respect des agents et de la salubrité publique), de prévention, en limitant au maximum tout gaspillage.

Contact réservé aux urgences pour la collecte des déchets ménagers :
gestion-dechets@grandbesancon.fr – Tel : 03 81 41 55 35 (8h-12 /13h30-17h30)

Inauguration

Samedi 29 février, c'était "Portes ouvertes" pour l'inauguration officielle des locaux du périscolaire, du réaménagement du presbytère et de l'église ayant subi un bon lifting.

Si l'extension des locaux du périscolaire que les enfants de maternelle et du primaire peuvent fréquenter le matin, à la pause méridienne et le soir lors des journées de classe, plus les mercredis et les temps de vacances au Centre de Loisirs est acquise depuis la rentrée de 2018, c'est avec un peu d'émotion que le maire a dévoilé la plaque donnant à l'ensemble le nom de "Espace Jacqueline Ménétrier", première adjointe en charge des Affaires scolaires décédée le 31 octobre 2016.



Les personnes intéressées ont ainsi pu découvrir durant deux heures les nouveaux locaux, la chaufferie bois et gaz qui alimente le périscolaire, le presbytère, la sacristie et la salle de catéchisme, la réorganisation du rez-de-chaussée du presbytère comprenant à présent deux salles équipées de matériel



de vidéo-projection pouvant servir de lieux de réunion pour les associations et autres organismes d'intérêt social ou culturel.

A midi, le maire a présenté les diverses réalisations effectuées ces deux dernières années et a évoqué la cure de jouvence subie par l'église, bâtiment

communal, dont le chauffage, vieux de 40 ans fit défaut en décembre 2016 et qui a récemment été remplacé et fonctionne dorénavant au gaz. De plus, le ravalement de l'édifice achevé le 15 février 2020, a été rendu possible grâce à la générosité de nombreux donateurs par souscription publique, dont les noms, selon la politique de Fondation du Patrimoine gérante de cette souscription, seront énumérés dans le sas de l'église. Une plaquette de remerciement a été remise à tous ceux qui ont permis cette rénovation de l'église.

Un vin d'honneur clôtura cette matinée dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Comité des Fêtes

Informations sous réserve d'un retour à la normale

La chasse à l'oeuf se déroulera dans le bois de Roche :



Samedi 18 avril 2020 à 14 heures

Rendez-vous : terrain intergénérationnel.

Les formulaires d'inscription avec les modalités seront distribués à l'école. Pour les enfants non scolarisés, vous pouvez vous inscrire par mail à : comitedesfetesrlb@orange.fr



Dimanche 17 mai 2020 :

Marche au départ de Chalèze avec repas tiré du sac.

Samedi 27 juin 2020 : Fête de la musique

Vous êtes musicien, chanteur... ?

Parmi vos connaissances, il y a des groupes que cela pourrait intéresser ?

Contact :

par mail sur comitedesfetesrlb@orange.fr

en laissant vos coordonnées dans la boîte à lettres Comité des fêtes à la mairie.

La Carte Avantages Jeunes

Un courrier a été distribué courant mars à toutes les familles dont les enfants ont, en 2020, entre 8 et 20 ans afin qu'ils bénéficient d'une carte Avantages Jeunes offerte par la municipalité. Cette carte sera valable pour l'année scolaire 2020/2021.

Les familles concernées ont à rendre les coupons jusqu'au 25 avril 2020.



Au-delà de cette date, les réponses ne seront plus acceptées puisque les cartes auront été commandées à l'organisme référent.

Si des familles rochoises ont, par mégarde, été oubliées, elles sont priées de se faire connaître en mairie afin qu'elles puissent bénéficier de cette carte.

Des Rochois sans nom

Vous ne recevez pas régulièrement le bulletin municipal "Roche Infos" ?
Vous n'avez pas reçu la proposition d'acquérir la Carte Avantages jeunes ?

Vous ne recevez pas la proposition de participer au repas des Aînés ou de choisir le colis offert par la municipalité ? C'est possible.

Sachez que des bénévoles parcourent souvent les rues du village pour effectuer ces distributions, acceptent de donner de leur temps pour réaliser des économies à la Commune, (dont le budget est alimenté par vos impôts) mais que parfois (hélas trop souvent !) ils ne savent pas où mettre les courriers nominatifs. Absence totale de noms sur les boîtes aux lettres ou de certains enfants dans le cas



des familles recomposées, caractères effacés par les intempéries et le soleil, pas de numéro sur les maisons ou les clôtures : c'est parfois un véritable parcours du combattant pour les distributeurs ! Surtout lorsqu'il faut se faufiler derrière une maison et sous un escalier pour découvrir, avec soulagement, une boîte bien abritée.

Pourtant, leur temps est aussi précieux que le vôtre !

Alors, pour vous éviter d'avoir à vous déplacer à la Mairie pour récupérer les courriers qui n'ont pu être distribués faute d'indications lisibles, complètes ou d'indications tout court, prenez le temps de porter sur votre boîte aux lettres les renseignements nécessaires pour une bonne et rapide réception.

UFCV : des vacances festives

Les vacances d'hiver pour les enfants du Centre de loisirs de Roche ont été bien occupées durant les deux semaines de congé.

La première semaine, axée sur l'Art de nos jours, a été l'occasion pour les enfants de s'initier au beat-box qui consiste à faire de la musique en imitant des instruments uniquement avec la bouche et aussi en chantant. Le Mardi gras a été fêté avec le centre Ufcv de Marchaux, et la semaine s'est terminée par une enquête pour retrouver une oeuvre (d'Art, bien entendu !) perdue.

Au cours de la seconde semaine, c'était la découverte du carnaval dans le monde et un bal masqué a ravi tout le monde avec un ensemble d'animations musicales. Une sortie au cinéma le jeudi a ajouté une note d'imprévu dans les vacances de ces enfants.



Merci à tous les animateurs(trices) qui s'occupent si bien de nos enfants.

Avant l'automatique à Roche

Il fut un temps où à Roche il n'y avait ni internet, ni portables, ni même le téléphone pour communiquer. En cette période de confinement où l'on échange facilement par ces moyens de communication, il est bon de faire un retour sur le passé.

Le téléphone arrive à Roche le 22 mai 1902 : une cabine téléphonique est ajoutée au bureau de poste (actuel immeuble du 19, rue du Vieux-Roche) pour la somme de 1830 francs, avancée par l'Etat. La poste étant fermée du samedi midi au lundi matin, Charles Cretin assurait la gestion de la cabine pendant les week-ends avec des indemnités se montant à 200 francs.



Le téléphone du presbytère

La Municipalité décide, le 27 juin 1942, d'installer un second poste téléphonique de secours chez le capitaine des pompiers, Georges Bolle, rue du Vieux-Roche, pour les accidents survenant sur la RN 83, les décès, les camions en panne etc. Ce numéro, c'était...le 22 à Roche!



Sur l'ancienne menuiserie Bolle, rue du Vieux-Roche

Raymonde Rouinssard qui, dans les années 1950, opératrice à la Poste, établie là où elle est à présent, distribuait les communications et se souvient encore des principaux numéros :

1 : le docteur Piquard - 2 : les engrais Monnot - 3 : les Ets Blondeau - 4 : le marchand de vin Lorin - 5 : la boulangerie Figard - 7 : la coopérative "La Fraternelle" - 8 : le marchand de vin Caire, puis Roussel-Galle - 10 : l'épicerie Péligré - 11 : la famille de Velna (Arcier) - 12 : l'écluse de Chalèze - 13 : la boucherie Lhote - 14 : d'abord la ferme Saillard, puis le docteur David - 15 : les Ets Reboud - 17 : le garage Weber - 18 : la gare de Roche - 20 : l'établissement industriel "La Toneline" - 23 : madame Say, sage-femme - 24 : le Grenier d'Arcier (pisciculture) - 25 : tricoterie Vuillemin - 30 : la CENPA - 46 : cabine téléphonique de Chalèze - 47 : celle de Novillars etc.

Le standard de Roche en 1950



Quel chemin parcouru !

État Civil

Naissances

Eugène PETIT le 19 février 2020
Louna CHOUX BELUTAUD le 4 mars 2020
Maxence CHOUX BELUTAUD le 4 mars 2020



Toutes nos félicitations aux parents !

Décès

Stéphane LATHUILLE le 3 mars 2020 à 50 ans
Jacques SEILER le 12 mars 2020 à 78 ans
Jeannine PECHEUR le 23 mars 2020 à 90 ans



Nos pensées accompagnent leur famille.

Loisirs Club Rochois

Après l'Assemblée Générale du 31 janvier dernier, le Loisirs Club Rochois a enchaîné avec deux manifestations incontournables : le loto et le concours de Tarot.



Tout d'abord le loto qui s'est déroulé le dimanche 16 février dernier.

Près de 100 personnes sont venues se divertir en famille ou entre amis pour tenter leur chance et remporter les nombreux lots et bons d'achat dont certains offerts généreusement par les commerçants de Roche-lez-Beaupré et des alentours.

Pendant les arrêts de jeu, les gourmands se sont régalez avec les délicieuses pâtisseries confectionnées ou apportées par des participantes.

L'après-midi s'est achevé aux environs de 18h30, à l'issue de la "partie du Président" où le gros lot, un téléviseur, a été remis à un heureux gagnant.



Le jeudi 27 février, ce fut au tour des joueurs de tarot de se retrouver, salle Jouffroy d'Abans, pour participer à leur concours annuel.

Cette année, 40 joueurs dont 11 dames se sont confrontés dans une ambiance amicale tout au long de l'après-midi.

A l'issue de la compétition, un magnum a été offert au vainqueur et 3 bouteilles de champagne ont été données aux deux gagnants suivants et à la première dame classée.



La soirée s'est achevée, comme d'habitude, autour d'un repas convivial qui a rassemblé 65 personnes.

Comité de Jumelage

Le 25 janvier dernier, le Comité de Jumelage a organisé son repas dansant annuel.

Plus de 150 personnes y ont participé dans une très belle ambiance et ont dansé au rythme de l'orchestre de Michel Lachat.

Le repas préparé en grande partie par les nombreux bénévoles, ainsi que les desserts gentiment apportés par les participants, ont cette année encore été très appréciés.

Le Comité de Jumelage remercie chaleureusement tous les bénévoles et les participants.



Que les entreprises, les magasins, professions libérales de Roche et des environs soient ici aussi remerciés pour leur participation généreuse à la tombola.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, comme à l'accoutumée à la fin du mois de janvier.

L'ACERN

Samedi 15 mai 2020 à 20h

Salle Polyvalente de Novillars

Loto spécial

organisé par l'association de chasse l'ACERN

Ouverture des portes à 18h30

Début des jeux à 20h

Réservations et renseignements au
06 03 95 26 37 ou 03 81 25 43 69
ou laboiteaquine2525@gmail.com



Tennis Club Rochois

Le club de tennis de Roche-lez-Beaupré, nouvelle saison à compter du 01/04/2020.

Grâce à nos deux courts situés en pleine nature près de la vélo route, le TCR permet une pratique du tennis adapté aux jeunes et aux seniors, ainsi qu'un accès aux personnes handicapées. Une bonne nouvelle : nos deux terrains seront entièrement nettoyés courant mars pour retrouver toute leur efficacité.

En choisissant le TCR comme club, vous êtes sûrs de pouvoir pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles de confort, de convivialité entre amis ou en famille aussi souvent que chacun le désire, et tout ceci pour une cotisation annuelle toujours aussi raisonnable. A titre d'exemple, compter 100€ pour une famille complète, 80€ pour un couple, 55€ pour un adulte, 33€ pour un étudiant et 20€ pour un jeune de moins de 15 ans, éclairage compris.

L'assemblée générale du tennis aura lieu après la période de confinement que nous traversons actuellement à Roche-lez-Beaupré. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la réunion.

Au programme cette année : l'école de tennis toute l'année sauf vacances scolaires à partir de septembre 2019 jusqu'à juin 2020, notre championnat par équipes en mai, et notre tournoi interne « challenge Philippe Gagneur les week-end des 29-30 août et 05-06 septembre 2020.

Pour tous renseignements utiles, un panneau d'affichage est à votre disposition sur les courts de tennis, ou vous pouvez téléphoner au 06.71.74.61.03, ou consulter le site internet du club à l'adresse suivante : <http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>

Bonne saison de tennis à toutes et à tous.



*Marianne Fleurian,
Présidente*



AJBE : Judo

Samedi 8 février, 23 enfants représentaient le club lors du tournoi de Saône, organisé par le Dojo Franc-Comtois. Plus de 450 judokas étaient présents !

L'AJBE se place 3ème sur 21 clubs !

Un grand bravo à tous les athlètes en herbe !

Mercredi 12 février, le club était invité à une cérémonie de début d'année, indissociable de la culture japonaise et plus particulièrement des Arts martiaux, le "Kagami Biraki".

De multiples disciplines étaient à l'honneur (Judo, Karaté, Aïkido et Self-défense).

Une démonstration de calligraphie japonaise réalisée par TENMANYA Sensei, professeur au lycée de MATSUMAE, lauréat de plusieurs concours nationaux japonais et la mise en perce d'un fût de saké accompagné de sushis sont venues conclure cette belle soirée.

Merci au Dojo Franc-Comtois pour l'invitation et au Pôle Espoirs Judo Besançon pour l'accueil.

Vendredi 21 février, s'est déroulé le second entraînement collectif organisé par l'AJBE et dirigé par Christophe BARATA, champion de France 1ère division en -73kg.

Une soixantaine de judokas de minimes à vétérans, a foulé les tatamis dont la surface avait été agrandie pour l'occasion !

Cette évènement riche en échange et apprentissage s'est prolongé autour d'un apéritif à la salle Jouffroy d'Abbas.

Merci aux Dojo Étuz Cussey, Dojo Franc-Comtois, Pôle Espoirs Judo Besançon, Judo Club Val de l'Ognon et Judo Club de Thise d'avoir fait le déplacement !

À bientôt sur les tapis !

Pour suivre l'actualité de l'AJBE ou pour toute questions RDV au Dojo du SIVU à Roche-Lez-Beaupré (Chemin Au-Dessus Des Roches) pendant les heures de cours et par :

Téléphone : Bureau : 06 89 16 89 58 / Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE



Bibliothèque les AccRochelivres

Nouveau : Club BD

Philippe Guy et Pierre Cousson seront heureux d'accueillir les passionnés de BD **dès que possible** afin d'échanger sur de nombreux sujets : acquisition de BD, liste des ouvrages à emprunter à la Médiathèque, politique à choisir pour l'acquisition de nouvelles séries, acquisition d'ouvrages d'occasion, « coups de cœur » de chacun...

Contacts :

Philippe GUY 03.81.55.67.05 philippe.guy18@wanadoo.fr

Pierre COUSSON 03.81.60.59.92 p.cousson@laposte.net

Exposition : l'exposition de l'association de passionnés de photographie « **L'oeil de lynx** » de Baume-les-Dames sera visible aux heures de permanence jusqu'au 18 avril 2020.



Dates annoncées sous réserve d'un retour à la normale.

Le Mardi des Mots : Mardi 7 avril 2019 de 16h30 à 19h

Club-Lecture : Jeudi 9 avril de 16h30 à 18h

Atelier Écriture Adultes : Jeudi 16 avril de 17h à 19h

Apéritif thématique : jeudi 16 avril 2020 à 18 h

Présentation de l'Inde du Nord par Surender et Mireille VERMA

Notre couple d'intervenants, grâce aux connaissances liées à l'origine pour l'un et aux nombreux voyages dans ce pays pour l'autre, vous permettront de visionner des photos prises depuis 1973 jusqu'à nos jours de l'Inde riche en couleurs, en différences, en paradoxes... Mireille et Surender présenteront également leur livre qu'ils seront ravis de vous dédicacer si vous le souhaitez.



Retrouvez ces informations et bien d'autres sur notre blog : bibliothequeroche.verblog.com

Histoire de Roche

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite) Par Philippe Coutin



Hier (noter, à droite, la pompe à essence)..

...et aujourd'hui, au 26, rue Nationale



A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr